



## AVIS PUBLIC 2023-035 AMENDÉ

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que lors de sa séance extraordinaire du ~~10 octobre 2023 à 18 h 30~~ **remis au 16 octobre 2023 à 17 h**, à la salle du Conseil située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Demande 2023-013 visant le lot 3 563 931, rue des Hérons, Val-des-Sources.**

Nature et effets : Autoriser une marge de recul arrière de 6.00m au lieu de 10.00m tel que stipulé à la grille des spécifications de la zone 123-PAE issue du règlement de zonage 2006-116.

Toute personne intéressée doit transmettre par écrit ses commentaires au plus tard le 13 octobre 2023 à 12:00 pour se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Val-des-Sources, Québec, ce 4<sup>e</sup> jour d'octobre 2023.

  
Georges-André Gagné, greffier suppléant